

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

Le 12 avril 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 52034

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 17 mars dernier, concernant le 3450, 1^{ère} Rue, Longueuil (arr. St-Hubert) (lot 2 206 988 du Cad. du Québec)

Vous trouverez en annexe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'accident technologique du 30 juillet 1993 (1 page).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (2)



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T- 16930730 / 162

Date de l'événement: 93.07.30 Heure: 10h 30min Catégorie d'urgence:

Org. impl.: Art Design Tél.:
Adresse: 3450 1^{ère} rue St-Hubert N° Ville: 58020
Endroit de l'acc.: N° Ville: 56400

Ville: St-Hubert

Produit en cause: <u>peinture</u>	État du produit L/S/G (<u>L</u>)			QUANTITÉS	
	NoClass	Class	ONU(UN) NA-	Imp.: <u> </u>	Dév.: <u>10 l.</u>
		<u>3</u>	<u>1270</u>	Rec.: <u>10 l.</u>	Sans dév.: <u> </u>

CONTAMINATION			Explications: <u> </u>
Eau	Air	Sol	
		<input checked="" type="checkbox"/>	

Type d'acc.: Rout: L Ferro: Marit: Aérien: Réser: Dév. Sauvages: Autres:

Explications: 2 gallons de peinture écrasés.

Signalé par: Pierre Marquette Appel reçu à: 11 h 35 min

Organisme: C.P. Express Tél.: 395-7040 Date: 930730

Sortie (O/N) (N) PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX Émission d'un certificat d'urgence (O/N) ()

Urgence-Environnement Québec Rendu sur les lieux à h min
Quitte les lieux à h min

Représentant de la cie impliquée:

Responsables municipaux:

Autres: Sauvex a été appelée

Transféré à: <u>FER</u>	N° circulation: <u> </u>	ZONE: <u> </u>	PÉRIODE DE TRAITEMENT
	X: <u> </u>	Y: <u> </u>	Int. <u> </u> Ext. <u> </u> Comb. <u> </u>

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT:
Peinture tombée sur gravier, estai-ci sera ramassé par Sauvex. Aucune suite à donner